

du Corps, ayant entrepris de le faire ressusciter, obtint du Roi Henri le Grand son Souverain, la Charge de Grand-Maître de cet Ordre, que le Pape confirma par une Bulle de l'an 1608. avec privileges aux Chevaliers de se marier & de tenir des pensions sur des Benefices consistoriaux.

Deux ans après, c'est-à-dire le 14. Mai 1610. le paricide François Ravallac, ayant assassiné le Roi de deux coups de couteau dans son Carosse, dont il mourut sur le champ, le Grand Maître, les Commandeurs & les Chevaliers de St. Lazare, (pour laisser à la posterité des marques de leur reconnoissance envers un si grand Roi,) résolurent de lui faire un Service annuel à pareil jour; on l'a continué pendant tout le tems qu'il y a eu des Grands Maîtres de la Maison de Nerestang; mais cette coutume s'étant ralentie depuis plusieurs années, Mr. de Dungeau, dont le zèle & la piété a été secondée de tous les Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre, l'a rétablie cette année; tout ce Corps, (du moins tous ceux qui se trouverent à Paris) allerent à l'Eglise de St. Germain des Prez en habit de deuil; le Herault de l'Ordre, vêtu de son habit de ceremonie, tenant d'une main un cierge, & de l'autre son bâton couvert d'un crêpe alla à l'offrande. Le Roi a sçu très bon gré à tous ces Messieurs, du rétablissement de cette pieuse ceremonie, qui se fit le 12. Mai, à cause que le 14. le Chapitre étoit occupé aux Processions des Rogations.